

# Front commun autour de la future centrale électrique

Face aux tergiversations du gouvernement, une motion déposée par Paul-Antoine Luciani, et adoptée à l'unanimité, demande notamment que la capacité de 250 Mgw soit maintenue pour la future centrale du Vazzio



Paul-Antoine Luciani a ouvert les débats en déposant une motion demandant que les engagements de la PPE soient respectés.

En ces temps de débats viciés par l'approche de la campagne municipale, les sujets consensuels se raréfient dans la salle du conseil municipal d'Ajaccio, depuis de longues semaines.

Pourtant, hier, la motion déposée en tout début de séance par Paul-Antoine Luciani, au nom du groupe "La gauche municipale", a rassemblé les bonnes intentions autour d'une inquiétude commune: le redimensionnement de la future centrale électrique du Vazzio, préconisée par la commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le 6 février dernier, le président du conseil exécutif, Gilles Simeoni, rentrait de Paris les valises pleines de doutes quant aux intentions de l'Etat sur les grands chantiers énergétiques de l'île. Parmi ceux-ci, l'éventualité suggérée par François de Rugy, ministre de l'Ecologie, de réduire la capacité de la fu-

ture centrale, dont la livraison est prévue en 2023, à 125 mégawatts, en lieu et place des 250 mégawatts actés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) approuvée par décret en décembre 2015.

"Cette réduction aura des conséquences considérables pour la ville, assure Paul-Antoine Luciani. Comme les personnels d'EDF et d'Engie, nous tirons la sonnette d'alarme. Ces informations conduisent toutes à la même conclusion: la recherche systématique d'économies dans la dépense publique".

## Marcangeli interpellera Macron

Dans sa motion, l'ancien premier adjoint demande également que la future centrale fonctionne au gaz naturel, comme le prévoit la loi de la PPE. En guise de réponse, Laurent Marcangeli brandit



Majorité et opposition ont parlé d'une même voix pour exiger des réponses claires de l'Etat sur la future centrale. /PHOTOS J.-P. BELZIT

d'abord un courrier qu'il a lui-même adressé à Edouard Philippe le 7 janvier dernier. Le maire d'Ajaccio y interpelle le Premier ministre en ces termes:

"Lors de la réunion de suivi du 11 décembre dernier (au sujet de la construction de la future centrale, ndr), il est clairement apparu des points de blocage qui peuvent remettre en cause le planning déjà tendu et reporter la mise en service du cycle combiné au-delà de 2023 (...)

"Si je comprends tout à fait le questionnement sur le coût (...), la remise en question de la puissance de la future centrale, d'une part ne me semble pas conforme aux ac-

cords intervenus en 2015 et d'autre part, apparaît injustifiable à ce stade de la procédure. Il serait dramatique pour la Corse, en terme énergétique, et pour les habitants du pays ajaccien, en terme écologique, que ce dossier prenne du retard".

Le ton est ferme, les inquiétudes vives et appuyées par les propos du maire, tenus en séance, après la lecture de ce courrier par les conseillers municipaux. "Des engagements ont été signés et là, on se retrouve trois ou quatre ans en arrière. C'est un scandale, au même titre que le mode d'alimentation actuel au fuel lourd, qui représente une facture terrible

pour la santé publique des Ajacciens, déplore le maire. Le courrier de Nicolas Hulot avait déjà battu en brèche la PPE et là, le flou persiste sur le calendrier. Je ne vous cache pas que j'interpellerai le président de la République, lors de sa visite en Corse prévue dans le cadre du grand débat. Il nous faut des réponses claires".

Dans les rangs du conseil municipal, un climat de concorde règne.

Face aux reculs du gouvernement et à l'abandon supposé du projet de gazoduc, les solutions alternatives jaillissent. Josée Grimaldi d'Esdra, conseillère municipale nationaliste, renvoie

le maire à son pouvoir. "Le problème récurrent d'approvisionnement de la centrale du Vazzio, le seul qui peut le résoudre, c'est vous, clame-t-elle. En autorisant Engie à installer une barge flottante dans la baie d'Ajaccio".

Laissant la porte entrouverte, Laurent Marcangeli affiche toutefois sa préférence pour un respect des directives de la PPE.

"Si on m'assure que la barge est une alternative au gazoduc, je ne m'opposerai pas à son installation. Mais, M. Luciani, j'espère que vos vœux, exprimés ce soir, ne resteront pas pieux".

J.-P.S.